

TRIBUNE LIBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères Trois-Bassinoises, chers Trois-Bassinois,

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 27 août 2026. Le groupe d'opposition **Ansanm Nou Le Kapab** dénonce des choix contraires à l'intérêt général.

LOGEMENT ET FONCIER SACRIFIÉS

350 familles attendent un logement social. Pourtant, 18 parcelles sociales, valorisées à 8 000 € l'unité et aménagées avec de l'argent public, sont revendues au prix fort, au lotissement RHI Château d'Eau, pour du privé.

Le maire fait du profit sur le foncier social et tourne le dos aux plus modestes.

LITTORAL : OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DES ZATTES

Le maire a fait voter la mise en compatibilité du PLU pour ce projet. Aucune modification n'a été intégrée au projet initial, malgré un avis défavorable de l'État et une pétition réunissant près de 140 signatures d'habitants de la Grande Ravine Littoral qui s'opposent à ce projet.

Nous, élus d'opposition, avons voté contre ces délibérations.

Fabien AURE, Aline TAMON, Andrée-Marie ACCOT et Jacques DENEMONT

EMPLOI DES JEUNES

À notre question concernant la convention de moyens relative au CNARM, mise en œuvre par la commune à travers le CCAS, cette affaire n'est pas allée jusqu'au bout.

Nous le déplorons, car cela plonge nos jeunes dans le flou.

Nous, élus d'opposition, restons debout pour vous défendre.

ANSANM NOU LE KAPAB